

FAITS **2025**
SAILLANTS
DU
CONSEIL
DES
ARTS **DE**
MONTRÉAL

Résultats du plan stratégique 2022-2025

MOT DE LA PRÉSIDENCE

Mathieu Bouchard

Président

Crédit : béisle



Qu'est-ce qui distingue Montréal aux yeux de celles et ceux qui l'habitent ? La réponse est sans équivoque : sa vitalité culturelle. Pour 69 % de sa population, Montréal se définit d'abord comme une ville multiculturelle, une métropole d'arts et de festivals. Plus révélateur encore, deux Montréalais sur cinq ont choisi d'y élire domicile pour avoir accès à cette effervescence artistique.

Ces données, issues du troisième sondage *Les arts au cœur des Montréalais·e·s* mené par la firme Léger en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal (CAM), confirment une vérité fondamentale : la culture n'est pas un luxe, mais le socle de notre qualité de vie. Cet attachement de la population vient avec une responsabilité : celle de soutenir les artistes et de défendre la place des arts dans la vie de la cité.

C'est précisément au nom de cette responsabilité qu'en octobre 2025, je cosignais, aux côtés de 75 leaders de la société civile, une lettre ouverte interpellant les personnes candidates à la mairie de Montréal à faire des arts et de la culture une priorité. Un signal fort était demandé : une trajectoire budgétaire visant une contribution annuelle de 30 M\$ pour le CAM d'ici 2030, de même qu'un engagement à fournir les ressources nécessaires au Service de la culture et à son enviable réseau des Maisons de la culture et des bibliothèques, ainsi qu'aux arrondissements pour générer des impacts sociaux durables.

Cet appel au courage politique a été entendu. Je salue l'écoute et la vision de la mairesse Soraya Martinez Ferrada, dont l'administration a accordé une augmentation de 2,5 M\$ au budget du Conseil dès 2026 et s'est engagée à atteindre l'objectif de 30 M\$ dès 2028. Il s'agit là d'une véritable bouffée d'air pour notre milieu après une année 2025 marquée par un premier gel budgétaire depuis 2007. Ce geste concret permettra de remettre à niveau nos programmes et de bonifier le soutien direct à des centaines d'artistes, de collectifs et d'organismes. C'est une victoire pour le milieu — une victoire que nous avons obtenue ensemble.

Toutefois, le financement n'est qu'un levier au service d'une vision. Le Conseil a ainsi mené une réflexion de fond pour définir ses nouvelles ambitions. Notre plan stratégique 2026–2030, *Pour les arts, pour le monde*, est

le fruit d'une consultation exhaustive et d'un travail de terrain d'envergure. À partir d'un balisage international, de sondages, de groupes de discussion, d'entrevues individuelles, de retraites stratégiques avec les membres du conseil et l'équipe, nous avons pu saisir finement les réalités des artistes et de nos partenaires afin que nos orientations soient en parfaite adéquation avec les besoins du milieu.

Parce qu'après avoir traversé des périodes de vitalité et de fragilité, le secteur des arts montréalais se trouve à un moment charnière ; il doit réaffirmer sa résilience et son sens de la communauté, tout en s'adaptant aux transformations des pratiques. Notre rôle est de l'accompagner, de le soutenir, de le reconnaître et de repérer les artistes qui joueront un rôle clé dans ce paysage artistique en évolution.

Ces orientations s'inscrivent en complémentarité de la nouvelle Politique de développement culturel de la Ville de Montréal. Nous cherchons conjointement à bâtir un cadre où l'accessibilité, l'inclusion, l'équité et la transition écologique ne sont pas que des idéaux, mais des réalités bien tangibles.

Cette vision d'avenir met de l'avant la valeur ajoutée unique du CAM au sein de l'écosystème culturel montréalais, tout en déterminant les leviers de transformation indispensables pour renforcer son impact.

Alors que nous venons de traverser une période névralgique – à la jonction de deux plans stratégiques, entre la paralysie d'un gel budgétaire et l'espoir d'un réinvestissement – je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur gouvernance exemplaire, ainsi que l'équipe du CAM qui fait preuve chaque jour d'un engagement sincère.

Je désire saluer tout particulièrement Nathalie Maillé, notre directrice générale depuis 2013. C'est avec émotion que j'ai accueilli l'annonce de son départ prévu pour la fin de 2026. Son leadership collaboratif et sa capacité à rassembler des milieux de tous les horizons pour le bien des artistes ont durablement consolidé notre organisation.

Sous sa direction, la contribution de l'agglomération de Montréal a presque doublé, passant de 12,5 M\$ à 24,4 M\$ en 2026. Elle a su défendre une valorisation affirmée de l'équité et faire du Conseil un acteur incontournable de la vitalité montréalaise. Nul doute qu'elle léguera une institution forte, capable de soutenir nos artistes à la hauteur de l'immense fierté qu'ils font rayonner sur la métropole.

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nathalie Maillé
Directrice générale
Crédit : NH Photographes



L'année 2025 s'est inscrite sous le signe d'une résilience nécessaire. Pour la première fois depuis 2007 et après plusieurs années d'indexation moyenne de 1,6 %, le Conseil des arts de Montréal a dû composer avec un gel budgétaire, et ce, au moment même où le milieu artistique se mobilisait pour réclamer un réinvestissement urgent. Cette tension entre les besoins du terrain et les contraintes institutionnelles a imposé un arbitrage délicat et des choix difficiles.

Dans ce contexte, notre priorité a été claire : protéger la stabilité de l'écosystème. Pour honorer nos engagements envers les organismes soutenus au fonctionnement, nous avons puisé 328 117 \$ dans nos surplus, en plus d'optimiser nos ressources internes. Si le montant investi dans nos programmes affiche une légère contraction de 2,4 %, ce recul est strictement attribuable à la fluctuation des revenus du parrainage fiscal, après une année 2024 exceptionnelle.

Ce chapitre budgétaire exigeant vient clore le cycle stratégique 2022-2025. Une période qui a été marquée par la relance postpandémique, l'inflation tous azimuts et l'absence de moyens supplémentaires – mais révélatrice d'une institution qui n'est pas restée immobile. Ces années ont confirmé que le Conseil est un levier de mobilisation et de transformation reconnu tant pour notre métropole que pour les artistes qui souhaitent pouvoir y vivre et y créer.

À l'heure du bilan, les résultats sont probants. Nous avons surpassé nos cibles en équité, consacrant désormais 26 % de notre soutien aux clientèles prioritaires, et notre volet philanthropique a atteint un sommet historique.

Si nos objectifs de soutien au fonctionnement (57 % sur 60 %) et budgétaires (23,8 M\$ sur 25 M\$) sont en voie d'être atteints, la modernisation de nos outils de mesure d'impact progresse avec le déploiement d'un nouveau système de gestion client. Bien que le projet de baromètre des arts et de la culture ait été écarté par manque de ressources, nos communications ont été fortement consolidées et nos engagements en écoresponsabilité et en présence territoriale ont été pleinement réalisés.

Notre agilité s'est par ailleurs traduite par des réalisations concrètes tout au long de la dernière année. Nous avons finalisé notre plan d'action pour l'équité afin que le Conseil reflète fidèlement la diversité du talent montréalais, tandis que 40 nouveaux organismes rejoignent le soutien au fonctionnement quadriennal. En collaboration avec le Service de la culture, nous avons continué à faciliter l'accès à des espaces de création. Parallèlement, nos efforts ont permis de récolter 214 000 \$ en dons privés pour des projets philanthropiques prioritaires, bonifiant du même coup l'aide directe aux artistes.

Au-delà des chiffres, c'est l'humain qui demeure au cœur de notre action. Animé par un devoir de gratitude, le Conseil a lancé la toute première édition de Consécration, un événement rendant hommage aux travailleuses et travailleurs culturels. Derrière chaque œuvre, il y a des bâtisseuses et des bâtisseurs dans l'ombre dont le dévouement mérite d'être reconnu – c'est ce que cette initiative affirme.

L'année s'est achevée sur une impulsion collective encourageante. Dans la foulée du Forum de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le Conseil a joint une alliance stratégique avec la Chambre, Culture Montréal, Tourisme Montréal et la Ville de Montréal pour relancer Montréal, métropole culturelle. Ensemble, nous voulons imaginer des solutions concertées pour répondre aux défis du milieu et saisir les perspectives qui s'offrent à nous, de la vitalité culturelle de nos quartiers au rayonnement international de notre écosystème créatif.

Alors qu'un nouveau cycle s'amorce, le moment est venu pour moi de préparer mon propre passage de flambeau. Après près de 30 ans au sein de cette organisation qui m'est si chère – dont 13 années intenses à sa direction – je veillerai jusqu'à la fin de 2026 à assurer une transition harmonieuse et responsable.

Depuis mes premiers pas au Conseil en 1998, ma boussole est restée la même : une admiration sans bornes pour les artistes et une volonté farouche de défendre leur rôle vital dans notre société. Ce fut un immense privilège de porter leur voix. Je quitte avec une confiance absolue en l'avenir ; le CAM est aujourd'hui porté par un conseil d'administration et une équipe d'exception, des partenaires fidèles et un milieu artistique dont la résilience continue de m'émerveiller. C'est à leurs côtés que le Conseil continuera d'écrire son histoire.

L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES

Contribution de l'agglomération de Montréal :
Gel budgétaire (même montant accordé en 2024 et 2025)

21 936 700 \$

Montant total investi dans les
programmes de soutien

19 528 703 \$

(89 % de la contribution de
Montréal retourne directement aux
milieux artistiques)

Absorption du déficit de l'exercice par le
Conseil, notamment grâce à un montant de

328 117 \$

provenant de ses actifs nets
non affectés

763

organismes et
collectifs soutenus

649

partenaires, donatrices
et donateurs

2 128

demandes déposées
au CAM (+3%)

34

stages

19 664

heures de stages
financées

1 330

demandes acceptées
(-6%)

346

artistes individuel·le·s
soutenu·e·s

**724 artistes soutenu·e·s
dans les collectifs**

42

résidences d'artistes
financées

63%

taux
d'acceptation
(-6%)

126

demandes acceptées parmi les 348 artistes, collectifs et organismes
qui ont déposé une demande de soutien pour la première fois

2022-2025 EN UN COUP D'ŒIL

	ORIENTATION	CIBLE	PROGRESSION	
AXE 1 – IMPACT	Équité et représentativité	25 % du soutien financier octroyé aux groupes prioritaires	2022 : 20 % 2025 : 26 %	⌆
	Consolidation du cœur créatif de Montréal	60 % du soutien financier consacré au fonctionnement des organismes	2022 : 55 % 2025 : 57 %	→
	Proximité	Bonifier le soutien ou la présence des arts dans les territoires moins bien desservis par le CAM sur l'ensemble de l'île de Montréal	Mise en place d'un outil d'analyse et investissements dans le CAM en tournée, Ancre et La route de l'art	✓
	Philanthropie	1,5 M\$ cumulé en dons	2025 : 3,28 M\$ dont 991 K\$ hors parrainage fiscal	⌆
	Écoresponsabilité	Intégrer des critères écoresponsables dans 100 % des programmes pertinents dans la vision du Plan climat Montréal	Critères intégrés dans tous les programmes pertinents	✓
AXE 2 – CONNU, COMPRIS, RECONNU	Rayonnement et notoriété	Améliorer la compréhension de la mission et des rôles du CAM auprès de ses parties prenantes principales	2025 : Sondage de satisfaction aux clientèles artistiques	✓
	Valorisation des arts	Lancer un baromètre regroupant différents signes vitaux des arts et de la culture à Montréal	2023 : Recension des études existantes 2024 : Cible mise de côté	⏸
AXE 3 – EFFICIENCE ET AGILITÉ	Culture organisationnelle	Être certifié à la norme BNQ Entreprise en santé – Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être en milieu de travail	Obtention de la certification Bien au travail – niveau 2 (janvier 2026)	✓
	Amélioration continue	Mesurer en temps réel l'impact du Conseil avec des indicateurs, des données et des outils fiables	› Implantation d'un nouveau système de gestion de la relation client › Optimisation des données de performance et d'équité	→
	Moyens financiers	Accroître les revenus à hauteur de 25 M\$	2022 : 22,2 M\$ 2025 : 23,8 M\$	→

NOTRE IMPACT 2022-2025 EN CINQ CHIFFRES

77,7 M\$

C'est le montant investi par le CAM dans l'écosystème artistique montréalais de 2022 à 2025.

763

C'est le nombre d'organismes et de collectifs soutenus par le CAM en 2025, comparativement à 724 en 2022.

+ 23 %

Reflet d'une effervescence créative et de besoins croissants, le CAM a enregistré 2 128 demandes en 2025, un bond de 23 % par rapport à 2022.

477

Le CAM a su mobiliser au-delà des attentes : 477 nouveaux partenaires, donatrices et donateurs ont rallié nos rangs entre 2022 et 2025. Notre base de soutien s'est ainsi multipliée par près de quatre !

1,6 %

De 2022 à 2025, l'administration municipale a accordé une indexation moyenne annuelle de 1,6 % de la contribution versée par l'agglomération de Montréal au Conseil.

1.1 ÉQUITÉ ET REPRÉSENTATIVITÉ

Cible 2025:

25 %

du soutien financier octroyé à des groupes prioritaires

Le Conseil réaffirme sa détermination à mieux refléter la diversité des personnes et des communautés montréalaises. En 2025, nous avons versé 5 092 729 \$ aux clientèles prioritaires issues de groupes sous-représentés, soit 26 % des subventions remises par le CAM.

ARTISTES, COLLECTIFS ET ORGANISMES AUTOCHTONES

- › 752 811 \$ investis en arts autochtones, soit 3,85 % du budget des subventions octroyées
- › 432 320 \$ versés spécifiquement à des artistes, collectifs et organismes autochtones grâce à 6 programmes conçus sur mesure
- › 208 030 \$ remis à des organismes allochtones pour des programmes de résidences, des ententes de partenariats et du soutien en lien avec les arts autochtones

ARTISTES, COLLECTIFS ET ORGANISMES ISSU·E·S DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

En 2025, le Conseil a injecté 2 339 519 \$ dans des projets artistiques portés par des artistes, collectifs et organismes issu·e·s de la diversité culturelle, consacrant 12 % de son enveloppe globale de subventions à cette clientèle.

- › 163 artistes, collectifs et organismes bénéficiaires
- › Sept prix décernés, pour une valeur totale de 66 000 \$
- › 375 700 \$ alloués au programme de stages démART-Mtl
- › 105 175 \$ affectés à des programmes de résidences
- › Programmes de diffusion CAM en tournée et Brise-glace : 22 % du budget consacré à des projets portés par cette clientèle

Digne de mention

› 15^e anniversaire de démART-Mtl

Lancé en 2011, cet accélérateur du CAM a donné de l'élan à 201 artistes, travailleuses et travailleurs culturels issu·e·s de l'immigration, en partenariat avec 121 organismes d'accueil, pour un investissement de près de 3 M\$. Ce 15^e anniversaire coïncide avec les 20 ans de notre première politique en matière de diversité.

Œuvre de l'artiste wendat
Sylvie Paré
Crédit : Courtoisie Sylvie Paré



NOUVEAU

PLAN D'ACTION POUR L'ÉQUITÉ

Le Conseil des arts de Montréal s'apprête à finaliser un plan d'action découlant de sa Politique d'équité. Ce plan comprend 8 objectifs prioritaires et une trentaine d'actions transversales à réaliser d'ici 2030. Il vise à traduire les principes de la politique en actions, tant dans les programmes que dans les pratiques internes, afin d'assurer un financement adéquat des artistes et des organismes appartenant aux groupes prioritaires.

ARTISTES, COLLECTIFS ET ORGANISMES S/SOURD-E-S ET EN SITUATION DE HANDICAP

De 2022 à 2025, le soutien du CAM aux pratiques inclusives a témoigné d'un engagement constant et structurant, maintenu malgré un gel budgétaire.

- › 86 902 \$ investis au Fonds de soutien aux frais d'accès pour tous les programmes
 - Progression continue des montants investis (hausse de 70 % de 2022 à 2025) et du nombre de projets soutenus. Cette évolution démontre que l'accessibilité demeure une priorité transversale, de plus en plus intégrée à la conception des projets par les organismes artistiques.
- › 282 330 \$ investis au Programme de soutien aux artistes S/sourd·e·s et en situation de handicap (individus, collectifs et organismes)
 - Ce rajustement des investissements permet de mieux cibler les interventions pour consolider le soutien spécialisé.

RÉSULTATS 2022-2025

De 2022 à 2025, le soutien aux groupes prioritaires est passé de 20 % à 26 %, dépassant la cible de 25 %. Cette progression reflète l'effort conjoint du Conseil et des milieux artistiques pour renforcer la représentativité et l'équité au sein du secteur.

Œuvre de Sam Kasirer-Smibert, un artiste soutenu par le CAM
Crédit : Courtoisie Sam Kasirer-Smibert



1.2 CONSOLIDATION DU CŒUR CRÉATIF DE MONTRÉAL

Cible 2025:
60 %
du soutien financier
consacré au fonctionnement
des organismes

D'année en année, le programme général de subventions permet aux organismes artistiques de compter sur un soutien fiable, stable et adapté à leurs réalités.

Soutien au fonctionnement

UN SOUTIEN STRUCTURANT DANS UN CONTEXTE DE TRANSFORMATIONS

En 2025, le soutien au fonctionnement représentait 57 % de l'aide financière totale accordée par le Conseil.

NOUVEAU Transition du fonctionnement bisannuel vers le fonctionnement quadriennal complétée

À la suite d'un appel de candidatures, 40 nouveaux organismes ont intégré le cycle de soutien au fonctionnement quadriennal 2024-2027.

En 2025, 336 organismes ont été soutenus au fonctionnement quadriennal pour un investissement total de 11,04 M\$.

Cette consolidation du soutien au fonctionnement s'est réalisée malgré un gel budgétaire qui a limité la marge de manœuvre du Conseil. Le Conseil a néanmoins choisi d'assumer un effort financier additionnel pour préserver la stabilité des organismes.

Le Conseil a maintenu des mesures visant à alléger la charge administrative des organismes, notamment :

- › Le maintien d'un seuil minimal de subvention de 15 000 \$ (sauf exception)
- › L'allègement des exigences comptables pour les subventions annuelles plus modestes
- › La simplification des rapports d'activités et l'allongement des délais de reddition de comptes

L'INADÉQUATION DES MOYENS : UN FREIN À L'ACCOMPAGNEMENT DU MILIEU

L'exercice 2025 met en lumière un écart persistant entre les besoins exprimés par les milieux artistiques et les capacités financières du Conseil. En raison de ces limites, 376 500 \$ en subventions recommandées par les comités d'évaluation n'ont pu être octroyés, et le niveau de financement accordé atteint 60 % des montants recommandés.

RÉSULTATS 2022-2025

Le soutien au fonctionnement s'est affirmé comme pierre angulaire de l'intervention du Conseil, tant par son poids financier que par son rôle dans la stabilité de l'écosystème artistique. La cible a presque été atteinte, passant de 55 % en 2022 à 57 % en 2025.

Aide aux projets

LE SOUTIEN AUX PROJETS

Pilier du programme général de subventions, le soutien aux projets joue un rôle déterminant dans l'accompagnement des parcours artistiques, en particulier lors des phases d'émergence et de structuration.

Le volume de candidatures est demeuré très élevé en 2025 avec 583 demandes, ce qui confirme l'importance de ce programme comme levier de vitalité artistique.

En 2025, 2 558 300 \$ ont été investis en aide aux projets, au bénéfice de 271 organismes et collectifs. Il s'agit du montant le plus élevé de l'histoire du Conseil pour ce programme, ce qui témoigne d'un effort financier exceptionnel pour réaffirmer son rôle de bougie d'allumage en matière de création.

De 2022 à 2025, nous notons une progression importante du soutien aux collectifs d'artistes, leur proportion passant de 35 % en 2022 à 47 % en 2025, tandis que la part de leurs subventions est passée de 35 % à 40 %.

Au-delà des chiffres, un constat artistique s'impose : les demandes déposées rendent visible l'immense diversité des pratiques et des expressions artistiques montréalaises. Elles témoignent d'une richesse créative et d'une pluralité de modes de production qui participent activement à définir la vision des arts d'aujourd'hui et de demain.

En accompagnant ces dynamiques, le Conseil réaffirme son rôle stratégique dans le soutien à une création vivante, audacieuse et profondément ancrée dans son époque.

Ateliers d'artistes et espaces de création

MAINTENIR L'APPUI, RENOUVELER LES LEVIERS

En 2025, le Conseil a poursuivi ses efforts afin de garantir la présence des artistes sur le territoire montréalais et de soutenir l'accessibilité, la pérennité et l'adaptation des ateliers d'artistes et des espaces de création aux réalités contemporaines des pratiques.

- › 466 096 \$ investis pour les ateliers d'artistes et les espaces de création
- › 370 129 \$ consacrés au soutien direct aux loyers d'ateliers, au bénéfice de 370 artistes, collectifs et organismes en arts visuels et en métiers d'art, dans le cadre du programme conjoint du Conseil et de la Ville de Montréal

NOUVEAU

SOUTIEN AUX PROJETS FACILITANT L'ACCÈS AUX ESPACES DE CRÉATION

Le Conseil a lancé une initiative de soutien aux projets facilitant l'accès aux espaces de création. Ce projet pilote appuie des projets en démarrage qui visent à développer ou à consolider des espaces de création abordables et pérennes, ou à renforcer l'écosystème par des partenariats et de nouveaux services.

MOBILISER LES MILIEUX

Le Conseil poursuit son engagement pour le dialogue et l'action avec les milieux ainsi qu'avec les partenaires publics, privés et philanthropiques. Il favorise la collaboration et l'émergence de solutions novatrices pour répondre à des enjeux systémiques.

NOUVEAU

DES DÉMARCHES STRUCTURANTES POUR LE FILET SOCIAL DES ARTISTES

Dans la continuité de ses prises de parole et de ses actions, le Conseil a soutenu le Chantier sur le filet social en culture piloté par Compétence Culture, une initiative qui vise à renforcer la protection sociale des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels.

Projet pour faciliter l'accès aux espaces de création
Crédit : Courtoisie de Service Artistique du Sous-sol



1.3 PROXIMITÉ

Cible 2025 :

Bonifier le soutien ou la présence des arts dans les territoires moins bien desservis par le CAM sur l'ensemble de l'île de Montréal

Pour favoriser l'émergence des talents et la vitalité de nos quartiers, nous avons orchestré un réseau de collaboration avec les forces vives du territoire. Cet écosystème intégré permet aux œuvres d'aller à la rencontre de la population dans ses milieux de vie, maximisant ainsi l'impact social et culturel de chaque création.

Mieux connaître pour mieux soutenir

En 2025, le CAM a mis en place un outil d'analyse pour géolocaliser l'historique des soutiens financiers par territoire, ce qui lui permet de développer une connaissance précise de la présence des artistes, des collectifs et des organismes sur le territoire montréalais.

CAM en tournée : une diffusion structurante sur l'île

Après plus de 40 ans d'activités, le CAM en tournée confirme son rôle structurant dans la diffusion des arts sur l'île de Montréal grâce à la collaboration de nos partenaires, le réseau des Maisons de la culture et l'ADICIM. Le programme favorise l'accessibilité aux œuvres phares et renforce la présence artistique dans les territoires moins bien desservis.

- › Un montant de 1 707 132 \$
- › 457 représentations
- › 79 projets en tournée
- › 19 arrondissements et 10 villes liées
- › Trois ententes majeures de diffusion :
 - Orchestre symphonique de Montréal (OSM)
 - Orchestre Métropolitain
 - Repercussion Theatre



DES ŒUVRES PHARES PARTOUT, POUR TOUTES ET POUR TOUS

Grand concert symphonique présenté gratuitement par l'OSM et le CAM en tournée au parc Wilfrid-Bastien, dans l'arrondissement de Saint-Léonard

Dignes de mention

Mission en Colombie : Dirigée par la mairesse Valérie Plante à l'instigation du CAM et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, cette mission a créé des conditions favorables au développement de nouvelles collaborations. Dix organismes montréalais issus de disciplines artistiques variées ont été mobilisés. La mission s'est conclue par la signature d'un protocole d'entente avec IDARTES, l'Institut municipal des arts de la Ville de Bogotá, consolidant les bases d'une coopération durable.

Ancrage : Ce programme accompagne les collectifs d'artistes et organismes artistiques pour créer des collaborations créatives avec des acteurs et actrices de quartier. Solidement ancrée dans le milieu de vie des artistes, la troisième édition a soutenu 19 projets de recherche, de création ou de production dans une dizaine d'arrondissements montréalais.

- › 219 976 \$ octroyés
- › 12 organismes et 7 collectifs d'artistes participants
- › Plus de 19 partenaires engagés (CPE, CIUSSS, Maisons des jeunes, etc.)

Le chef de l'OSM, Rafael Payare, lors d'un concert présenté au Parc Olympique
Crédit : Antoine Saito



AXE 1 - IMPACT

La nostalgie du papillon malgache de Claudia Chan Tak, un projet soutenu par La route de l'art
Crédit : Julia Artacho



LA ROUTE DE L'ART

Pour une quatrième année, ce programme confirme sa pertinence et sa maturité comme levier de soutien aux projets artistiques à l'échelle internationale. Le programme a appuyé 19 projets pour un investissement de 251 369 \$, témoignant de l'engagement du Conseil pour la mobilité artistique et le développement de réseaux internationaux.

Prospection de partenaires de résidence

- › Cinq projets soutenus
- › 24 869 \$ remis en subventions
- › Destinations : Costa Rica, Égypte, Indonésie, Madagascar et Maroc

Partenariats de résidence

- › Un total de 226 500 \$
- › 14 projets soutenus, répartis dans 13 pays (voir la cartographie des initiatives)

DES RÉSIDENCES DE CRÉATION SUR LE TERRITOIRE

- › 42 résidences dans 15 arrondissements et 5 villes liées, en collaboration avec 47 partenaires

RÉSULTATS 2022-2025

La présence des arts dans les territoires moins bien desservis a été renforcée en combinant des leviers de diffusion et des actions locales. Soulignons la consolidation du CAM en tournée et la création du programme Ancrage, qui a permis de soutenir 56 projets artistiques pour un investissement de plus de 582 976 \$ depuis 2023, favorisant des initiatives enracinées dans les milieux de vie et portées en collaboration avec les communautés et les partenaires locaux.

1.4 PHILANTHROPIE



Une philanthropie en voie de maturité

En 2025, le Conseil poursuit l'affirmation de sa philanthropie comme levier complémentaire à l'action publique, au bénéfice direct des artistes et des organismes artistiques montréalais.

En droite ligne avec son rôle de fondation publique, le Conseil mobilise des fonds privés autour de priorités claires et redistribue l'intégralité des montants recueillis, le déploiement de l'effort philanthropique étant assumé à même ses ressources.

Des projets philanthropiques prioritaires à impact concret

Les trois projets philanthropiques prioritaires lancés à l'automne 2023 – Équité et représentativité, Transition socio-écologique et Bourses pour les artistes – génèrent des retombées tangibles pour les milieux artistiques.

EN 2025 :

 214 584 \$ recueillis en dons ayant permis de bonifier l'aide directe aux artistes

Entre 2023 et 2025, ces trois fonds ont totalisé 412 484 \$, contribuant à élargir le cercle des donatrices et donateurs et à accroître l'impact du Conseil auprès de la communauté artistique.


Parrainage fiscal

Le parrainage fiscal demeure un pilier de l'action philanthropique du Conseil et un levier pour soutenir les organismes dans le développement de leurs propres capacités philanthropiques.

EN 2025 :

 161 416 \$ investis en subventions

 613 dons reçus

 44 organismes soutenus (+10 % par rapport à 2024)

Parallèlement, le programme Parcours – stages et les activités de formation, de réseautage et de mobilisation en philanthropie se sont poursuivis, avec 93 691 \$ investis dans la relève des professionnel·le·s en philanthropie culturelle.

Ces actions contribuent à l'émergence d'une culture philanthropique durable, en complémentarité avec les démarches portées par les milieux.

Ateliers Arts et finance sociale

NOUVEAU Portés par la Fondation Metcalf et Rally Assets, les ateliers Arts et finance sociale ont rassemblé 90 participantes et participants qui ont partagé des approches novatrices, diffusé des pratiques inspirantes et favorisé l'émergence de solutions visant la résilience financière et la durabilité du milieu des arts et de la culture.

RÉSULTATS 2022-2025

De 2022 à 2025, le Conseil a recueilli 3 286 374 \$ auprès de philanthropes, soit 2 295 216 \$ dans le cadre du parrainage fiscal grâce aux efforts de sollicitation de plusieurs organismes culturels, et 991 158 \$ en dons pour les 3 projets philanthropiques prioritaires (l'équité et la représentativité, la transition socio-écologique et les bourses aux artistes). La totalité des fonds recueillis pour ces trois initiatives phares a été redistribuée à la communauté artistique montréalaise.

1.5 ÉCORESPONSABILITÉ

Cible 2025 :

Intégrer des critères écoresponsables dans 100 % des programmes dans la vision du Plan climat Montréal

Consolider la transition et amplifier notre portée

En 2025, le Conseil a continué à intégrer avec détermination l'écoresponsabilité au cœur de ses programmes et de ses mécanismes de soutien, en cohérence avec la vision du Plan climat Montréal.

L'année a été marquée par un niveau d'investissement sans précédent en faveur des pratiques artistiques écoresponsables et des initiatives de mutualisation.

En partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) :

- › Le CAM a investi 300 000 \$, contribuant à un soutien combiné de 535 000 \$ accordé à 24 organismes, en hausse de 15 % par rapport à 2024.
- › Une nouvelle entente triennale (2025-2027) de 1 475 000 \$ a été signée afin de consolider le soutien aux pratiques écoresponsables et aux initiatives de mise en commun.
- › Depuis 2022, 1 665 000 \$ ont été versés à 78 organismes artistiques montréalais pour accompagner leur transition.

En plus des programmes particuliers, l'écoresponsabilité demeure un critère de bonification dans plusieurs programmes, notamment le programme général de subventions, favorisant l'effet de levier sur l'évolution des pratiques.

RÉSULTATS 2022-2025

L'écoresponsabilité constituait l'un des nouveaux axes du plan stratégique 2022-2025, traduisant la volonté d'arrimer le soutien public aux arts aux enjeux environnementaux et sociaux contemporains. En visant l'intégration des critères écoresponsables dans 100 % des programmes pertinents, la cible a été atteinte.



Ensemble Caprice est soutenu par le CAM et le CALQ pour ses projets alliant écologie et diversité culturelle.
Crédit : Andrea Jimenez

2.1 RAYONNEMENT ET NOTORIÉTÉ

Cible 2025 :

Améliorer la compréhension de la mission et des rôles du CAM auprès de ses principales parties prenantes

Le rayonnement et la notoriété du CAM reposent sur des communications claires et cohérentes qui permettent de mieux comprendre sa mission, ses rôles et l'impact de ses actions. En misant sur la transparence et le dialogue avec ses parties prenantes, le Conseil pose les bases d'une confiance durable et d'un positionnement appelé à se renforcer.

La mission et les rôles du CAM, selon ses clientèles

À l'automne 2025, le CAM a mené un sondage auprès de ses clientèles artistiques afin de mesurer la compréhension et la perception de ses actions de communication. Les résultats témoignent d'un haut niveau de reconnaissance de sa mission, alors que près de 3 personnes sur 4 jugent les communications claires et efficaces et que 79 % estiment que le service à la clientèle est personnalisé et de qualité.

Les communications liées aux programmes, aux appels de candidatures et au site Web obtiennent des évaluations positives. Près de 100 % des personnes répondantes indiquent avoir trouvé l'information recherchée lors de leur visite sur le site, ce qui reflète les améliorations apportées au fil du cycle stratégique.

Cette consultation confirme la solidité du lien de confiance établi avec les milieux et souligne les progrès réalisés, notamment en matière de clarté, de pertinence et d'accessibilité de l'information. Elle offre également des pistes concrètes pour poursuivre l'amélioration continue des stratégies, des outils et des contenus.

Une stratégie vidéo au service de l'impact

Le Conseil a déployé une stratégie de contenus vidéo comprenant près de 30 réalisations afin de mettre en lumière la communauté artistique et les impacts de ses actions auprès de celle-ci. Qu'il s'agisse de donner une visibilité aux artistes qui exposent à la Maison du Conseil, de souligner les lauréat·e·s de nos prix ou de faire découvrir les finalistes du 40^e Grand Prix, ces vidéos donnent la parole aux artistes, mettent en valeur des parcours marquants et contribuent à renforcer la compréhension et la portée des initiatives du CAM auprès du grand public.

Horizon 2026 : préparer une année de célébration

L'année 2025 a été l'occasion d'amorcer la planification des stratégies entourant deux jalons majeurs de l'histoire du CAM : la 40^e édition de son Grand Prix et le 70^e anniversaire de sa fondation. Les objectifs sont de profiter de l'occasion pour célébrer l'héritage du Conseil, réaffirmer son rôle essentiel auprès des milieux artistiques montréalais et porter une parole fédératrice célébrant la vitalité, la diversité et la force de notre écosystème.

RÉSULTATS 2022-2025

Comme le confirme le sondage réalisé, la refonte de l'image de marque, des outils numériques et des pratiques de communication, ainsi que l'évolution des stratégies de contenu, ont contribué à améliorer la compréhension de la mission du CAM et de son rôle auprès de ses principales parties prenantes.

2.2 VALORISATION DES ARTS

Cible 2025 :
Lancer un baromètre regroupant différents signes vitaux des arts et de la culture à Montréal

Valoriser les arts, c'est renforcer les liens stratégiques avec différents partenaires culturels, institutionnels et économiques. Cette démarche vise à amplifier la voix des arts et de la culture pour que soit reconnue la contribution essentielle des artistes au vivre-ensemble montréalais.

Prendre le pouls : les arts au cœur des Montréalais·e·s

Qu'est-ce qui distingue Montréal? La culture! Les Montréalais·e·s reconnaissent Montréal comme une ville multiculturelle (69 %), une ville d'arts et de festivals (49 %) et une métropole culturelle (39 %). Deux Montréalais·e·s sur cinq y habitent pour avoir accès aux arts!

Cette identité culturelle forte ressort du sondage *Les arts au cœur des Montréalais·e·s*, mené par la firme Léger en collaboration avec le CAM pour la troisième fois depuis 2019. Cette enquête confirme, par la stabilité de ses résultats, le sentiment d'appartenance et l'attachement profond de la population montréalaise à sa culture et à ses artistes.

Révéler le potentiel de l'est de Montréal comme pôle de vitalité culturelle

Réalisé par Culture Montréal avec le soutien du CAM et de la Ville de Montréal, le portrait de l'écosystème culturel de l'est de Montréal marque une étape clé de la mobilisation pour revitaliser ce territoire. Cette étude révèle les forces vives en présence et définit les enjeux cruciaux pour l'avenir de ce secteur. On y apprend entre autres que 140 organismes et entreprises culturels sont établis dans l'est de Montréal.

Consécration, un nouvel événement de reconnaissance

Le Conseil a lancé la toute première édition de Consécration, une soirée en hommage à 22 travailleuses et travailleurs culturels ayant consacré leur carrière aux arts à Montréal.

Derrière chaque artiste et organisme artistique se trouvent des professionnel·le·s dont l'engagement a façonné la vitalité artistique de Montréal. Dans une démarche de mémoire et de reconnaissance, le CAM exprime sa gratitude envers ces personnes qui ont laissé une empreinte durable sur le visage culturel de la métropole.

Première soirée Consécration
Crédit : NH Photographes





Mathieu Boucard (président du CAM),
Édith Cochrane (animatrice du Grand Prix),
D. Kimm du Festival Phénomèna
(lauréat du 39^e Grand Prix),
Nathalie Maillé (DG du CAM),
Anne Eschapasce du Musée McCord
Stewart (lauréat du Prix du public
Télé-Québec) et Geneviève Dupéré pour
le projet éCh₂osystème (prix du jury)
Crédit : NH Photographes

39^e Grand Prix : une célébration hors du commun

- › Animé par Édith Cochrane au Palais des congrès de Montréal, le Grand Prix s'est tenu le 17 avril 2025 devant un record de 850 convives des milieux artistiques, des affaires et municipaux, en présence de Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications du Québec.
- › Le 39^e Grand Prix a été remis au Festival Phénomèna. Le jury a récompensé cet événement éclaté et rassembleur qui met la liberté des artistes au premier plan, saluant le travail dévoué de sa fondatrice, D. Kimm.
- › Le Prix du jury a été attribué à *éCh₂osystème : du fleuve à la scène*.
- › Le Musée McCord Stewart a remporté le Prix du public Télé-Québec grâce au vote de 6 307 personnes.
- › 90 000 \$ au total versés en bourses aux 8 finalistes et lauréat·e·s : Bouge de là, *éCh₂osystème : du fleuve à la scène*, Fanfare Pourpour, Festival international de la littérature (FIL), Festival Phénomèna, Musée McCord Stewart, Théâtre Desjardins (LaSalle) et Théâtre Prospero.
- › Grands partenaires : Télé-Québec, Caisse Desjardins de la Culture, La Presse

16 prix pour refléter la force et la pertinence de l'art dans nos vies

- › 83 500 \$ en bourses versés aux artistes et organismes artistiques pour saluer des réalisations remarquables, reconnues par leurs pairs
- › **NOUVEAU** Le CAM s'est associé à Radio-Canada pour doter le prix Caroline-Dawson d'une bourse de 10 000 \$. Créé pour honorer la mémoire de cette autrice d'exception, le prix récompense un ouvrage (roman ou recueil de poésie) qui met en lumière des réalités ou défis de personnes issues de la diversité. L'autrice Cristina Vanciu l'a emporté avec *Femmes silencieuses*.
- › Sept prix ont récompensé la richesse des pratiques nées de la diversité culturelle.

RÉSULTATS 2022-2025

Si l'idée ambitieuse de lancer un baromètre a été mise de côté dès 2023 en raison d'un manque de personnel, le CAM a poursuivi ses actions et ses alliances stratégiques pour documenter et faire connaître les besoins tout autant que les effets positifs des arts à Montréal.

3.1 CULTURE ORGANISATIONNELLE

Cible 2025 :

Être certifié à la norme BNQ
Entreprise en santé –
Prévention, promotion et pratiques
organisationnelles favorables à la santé
et au mieux-être en milieu de travail

Cap sur la santé et le mieux-être

Tout au long de l'année, des efforts soutenus et concertés ont été déployés afin de renforcer la santé et le mieux-être au travail et de consolider une culture organisationnelle axée sur le bien-être du personnel. Ces actions témoignent d'un engagement collectif fort et s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre du plan stratégique 2022-2025, dont elles constituent l'un des aboutissements.

En 2025, plusieurs initiatives clés ont été réalisées, en collaboration avec le comité santé et sécurité, notamment :

- › Le plan d'action a été finalisé. Il intègre les éléments essentiels d'un programme de prévention des risques, conformément aux exigences de la CNESST.
- › Un sondage interne a été effectué sur la santé globale, abordant les saines habitudes de vie, la conciliation travail-vie personnelle, les pratiques de gestion et l'environnement de travail.
- › Une formation sur la gestion du stress a été offerte, animée par la D^{re} Catherine Raymond, chercheuse en neurosciences.
- › Une formation en secourisme en milieu de travail a été déployée.
- › Les activités favorisant l'échange, la cohésion et la détente au sein des équipes ont été encouragées.

Dès l'intégration de nouvelles personnes dans l'équipe, les plans d'accueil du CAM comprennent un volet structuré en santé et sécurité, incluant une tournée des lieux, la prise de contact en cas d'urgence, la promotion du

Programme d'aide aux employé·e·s et à la famille, ainsi que la présentation de la Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir le harcèlement, accompagnée d'un guide d'accompagnement et d'un engagement renouvelé annuellement par le personnel.

L'ensemble de ces actions a permis de structurer durablement les pratiques en matière de santé et de bien-être et de préparer le terrain pour l'obtention de la certification Bien au travail – niveau 2, confirmant ainsi la volonté du CAM de faire du mieux-être au travail un levier essentiel de performance et d'engagement.

RÉSULTATS 2022-2025

Le CAM a franchi une étape déterminante dans son parcours vers une saine performance organisationnelle en poursuivant activement les démarches menant à l'obtention de la certification Bien au travail – niveau 2, laquelle a été officialisée au début de l'année 2026.



L'équipe du Conseil lors
du 39^e Grand Prix
Crédit : NH Photographes

3.2 AMÉLIORATION CONTINUE

Cible 2025 :

Mesurer en temps réel l'impact du Conseil avec des indicateurs, des données et des outils fiables

Au cours de la dernière année, le Conseil a accéléré sa transformation numérique et structuré sa gouvernance pour accroître son agilité opérationnelle. Les initiatives suivantes témoignent d'une volonté d'optimiser nos processus internes et de renforcer notre résilience technologique.

L'expertise en TI au service de la mission

Afin de répondre aux défis technologiques croissants, le poste de Pilote d'application – gestion de la relation client a évolué vers un poste de Chargée de projets en technologies de l'information. Cette évolution a notamment inclus le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de TI globale pour le Conseil, en cohérence avec son plan stratégique.

RÉSULTATS 2022-2025

Nous avons progressé vers la cible grâce à un nouveau système de gestion de la relation client (CRM) et à la restructuration de l'équipe de transformation numérique. La mise à jour des processus, l'optimisation des données de performance et d'équité et le renforcement de la cybersécurité consolident nos assises et se poursuivront.

Un plan de gestion des risques actualisé

À la suite de l'élaboration et de l'adoption du Plan de gestion des risques en 2024, le comité d'audit a mis en place un processus de mise à jour annuel. En plus de réévaluer les risques cernés dans le plan initial, les risques financiers ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie. Cette démarche a permis d'établir des mesures d'atténuation et de présenter un portrait favorable de la situation du Conseil face aux risques analysés.

Nouvelles avancées dans Orora

Pour optimiser la gestion des subventions dans notre système Orora, une nouvelle documentation technique a été rédigée sur les formulaires de demande, d'évaluation, de rapport et de bilan. Cette nouvelle cartographie permet une standardisation et une rationalisation améliorées des informations demandées pour chacun des programmes. Des améliorations ont aussi été apportées à plusieurs formulaires.

3.3 MOYENS FINANCIERS

Cible 2025 :
Accroître les revenus à hauteur de 25 M\$

Comme annoncé en 2024, la contribution de l'agglomération de Montréal a été gelée en 2025 à 21 936 700 \$, une première depuis 2007.

Les revenus du Conseil ont diminué de 3,7 % par rapport à 2024, pour un montant total de 23 771 721 \$. Dans ce contexte, un déficit était anticipé, lequel s'élève à 336 977 \$. Ce déficit porte les actifs nets non affectés à 326 242 \$.

Parmi les revenus en baisse figurent les dons au programme du parrainage fiscal, les revenus locatifs de la Maison du Conseil et les intérêts sur les placements. D'autres revenus ont augmenté, notamment les dons, les droits d'entrée au Grand Prix et les commandites de services. Par ailleurs, ces dernières ont été comptabilisées aux états financiers pour la deuxième année et ont connu une croissance de 110 %.

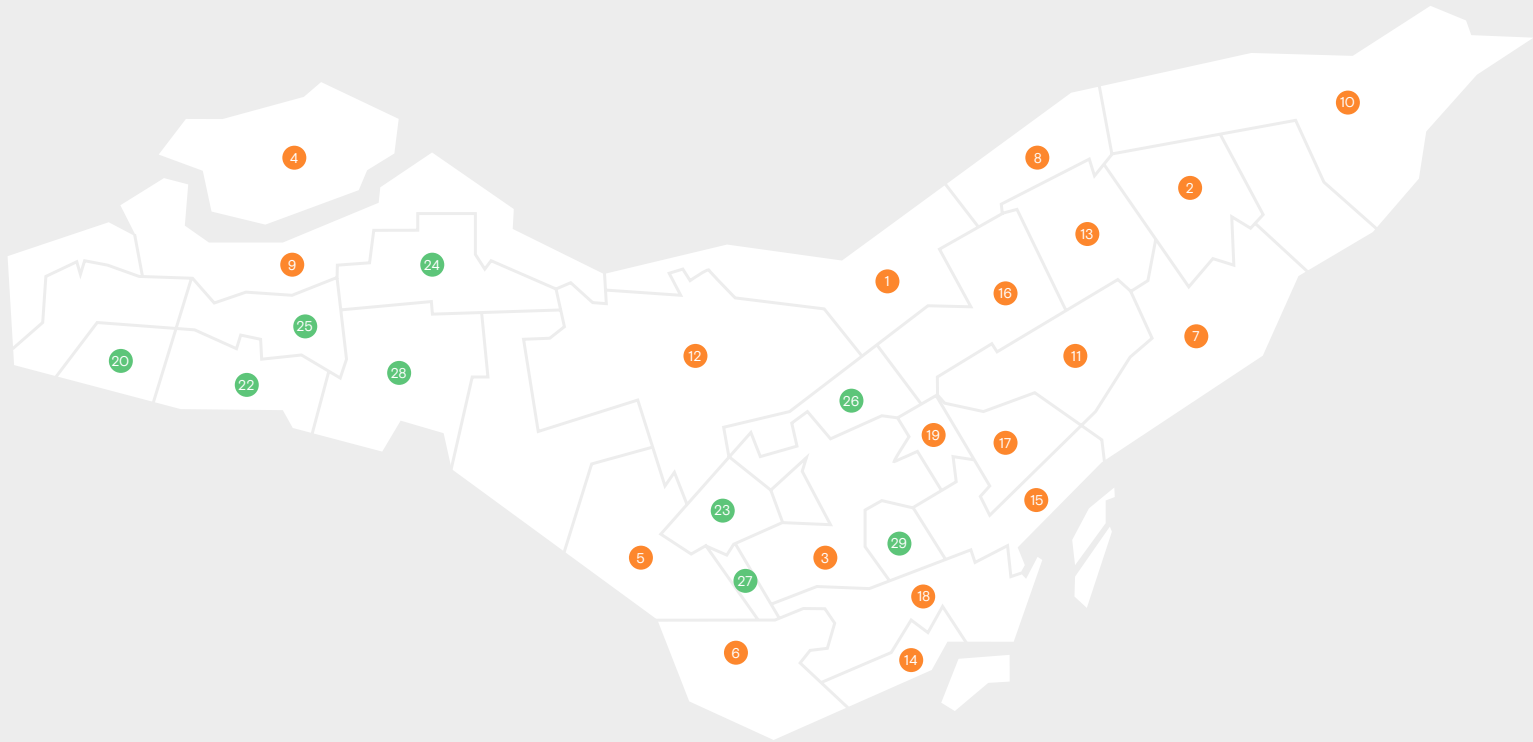
La diminution des dons au parrainage fiscal a eu un impact sur les dépenses liées aux programmes de soutien. Celles-ci ont diminué légèrement, passant de 20 M\$ en 2024 à 19,5 M\$ en 2025. Ces investissements directs dans les projets des milieux artistiques représentent 81 % du budget total.

RÉSULTATS 2022-2025
Malgré un gel budgétaire reportant la cible de 25 M\$ à 2026, la performance financière demeure solide. Les revenus des partenariats ont progressé, alors que les revenus de la Maison du Conseil ont doublé depuis 2021. Ces résultats témoignent de la capacité du Conseil à diversifier ses sources de revenus.



Vernissage de l'exposition
Le corps n'en finit jamais de dire à la Maison du CAM
Crédit : Alexis Boulianne

CARTOGRAPHIE DES INITIATIVES TERRITORIALES



Arrondissements

- 1 Arrondissement d'Achatsic-Cartierville
- 2 Arrondissement d'Anjou
- 3 Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
- 4 Arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève
- 5 Arrondissement de Lachine
- 6 Arrondissement de LaSalle
- 7 Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
- 8 Arrondissement de Montréal-Nord
- 9 Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
- 10 Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
- 11 Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie
- 12 Arrondissement de Saint-Laurent
- 13 Arrondissement de Saint-Léonard
- 14 Arrondissement de Verdun
- 15 Arrondissement de Ville-Marie
- 16 Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- 17 Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- 18 Arrondissement du Sud-Ouest
- 19 Arrondissement d'Outremont

Municipalités

- 20 Baie-D'Urfé
- 21 Cité de Dorval
- 22 Ville de Beaconsfield
- 23 Ville de Côte Saint-Luc
- 24 Ville de Dollard-des-Ormeaux
- 25 Ville de Kirkland
- 26 Ville de Mont-Royal
- 27 Ville de Montréal-Ouest
- 28 Ville de Pointe-Claire
- 29 Ville de Westmount





CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL